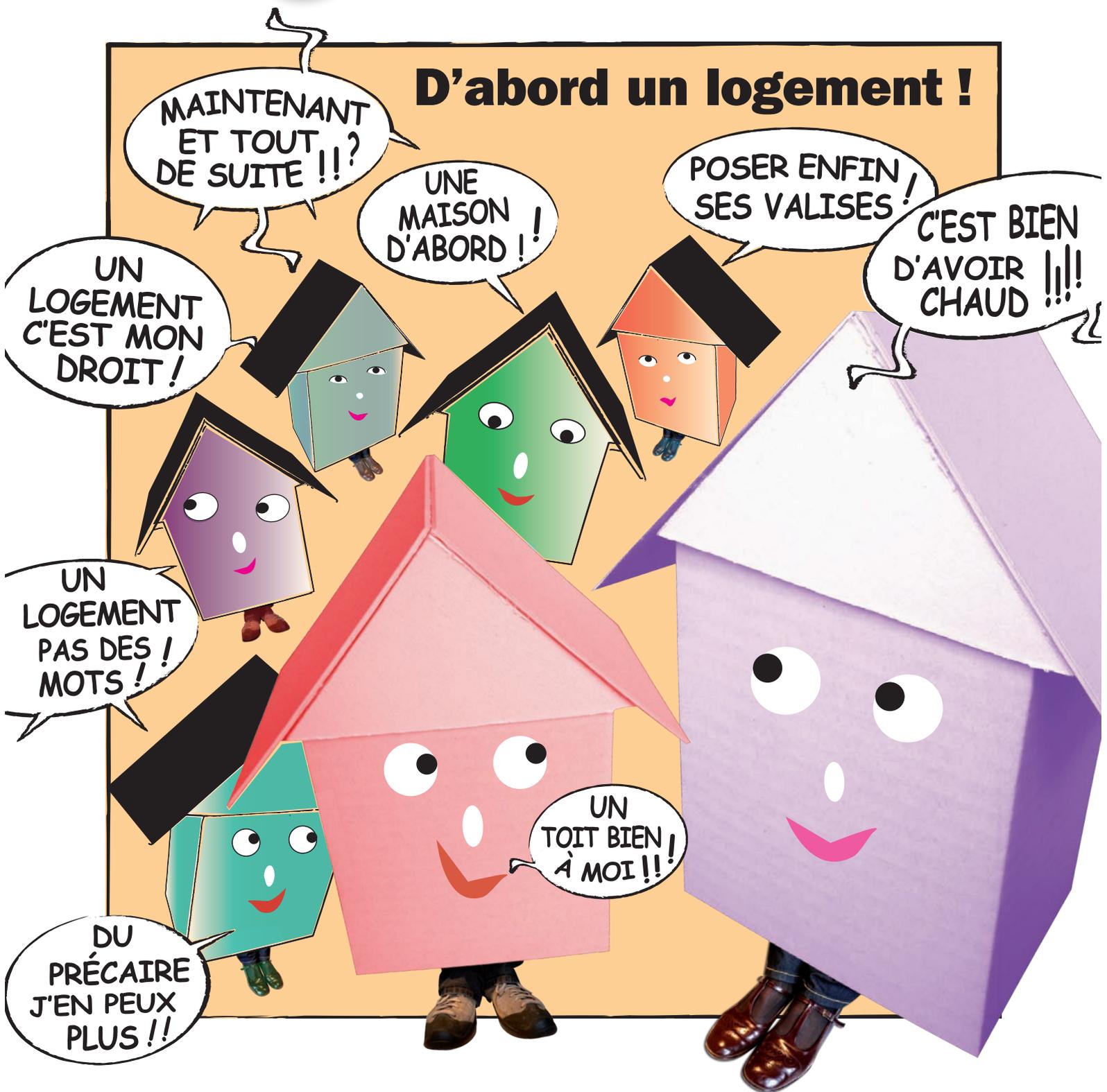


Infolog

InterLogement



NOVEMBRE 2011



02
Édito

04
Housing first

06
Accès
au logement

08
Le logement
La base de tout !

09
Des services
mutualisés

10
GAEJ 93

11
Empreintes :
Un GCSMS

12
Le droit des
usagers

13
Coupe du
monde de foot

15
Membres
du réseau



D'abord un logement !



LE LOGEMENT D'ABORD...

INTERLOGEMENT 93 ne sera pas la première association à s'interroger sur la pertinence d'une politique à l'égard des sans-abris et des mal-logés qui met en avant un slogan, mais ne se donne pas les moyens de ses ambitions !

Les expériences étrangères dont la France s'inspire, (housing first) sont vidées de leur substantifique moelle. La FNARS, INTERLOGEMENT 93, le Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées, ATD Quart Monde, la Fondation Abbé Pierre, EMMAÛS, la FAPIL, Habitat et Humanisme... des collectifs de travailleurs sociaux... et j'en oublie, toutes ces fédérations, tous ces mouvements, s'accordent à penser et à dire que la déconstruction de l'hébergement à laquelle nous assistons dans le cadre de la refondation de l'hébergement, détricote et détruit les moyens de répondre aux plus fragiles des citoyens, habitants et résidents de ce pays. Rien n'a été construit pour organiser une réelle capa-

cité à transformer nos pratiques et les outils aptes à accueillir et loger ces milliers de personnes et de ménages à la rue ou en danger de l'être.

Le « LOGEMENT D'ABORD » si ce doit être un slogan, pour nous, c'est NON, NON et NON !

Nous militons pour qu'il y ait D'ABORD UN LOGEMENT pour tous et pour chacun.

Oui, nous nous accordons pour penser et dire qu'il ne peut être cohérent de mettre à mal les dispositifs d'hébergement tels qu'ils existent aujourd'hui, sans avoir au préalable, massivement construit des logements sociaux accessibles à tous et aux plus fragiles, mis en œuvre une réelle politique de sécurisation, de solvabilisation et un accompagnement renforcé mobilisant tous les services tant sanitaires que sociaux. Faut-il rappeler que ce sont, en Ile-de-France, 13 000 places d'hébergement supplémentaires que le PRAHI, de manière consensuelle, préconisait il y a un an ?

Or nous assistons à une politique totalement inverse !



Logement



⇒ **Diminution des budgets** alloués aux dispositifs d'hébergement, réduction du nombre de places d'hébergement en hôtel et notamment pour les dispositifs d'urgence, fermeture de centres d'hébergement... Baisse générale des crédits de l'État consacrés à l'effort de construction de logements sociaux.

La montée en charge du dispositif « SOLIBAIL » représente, nous le reconnaissons, une bonne alternative... à l'hébergement !

Ce n'est en aucun cas une offre de logement pérenne faite aux personnes concernées !

Cette offre est précaire puisqu'elle ne peut se prolonger au-delà de 18 mois d'occupation...

Les avantages pour les ménages par rapport aux solutions d'hébergement en diffus déjà pratiquées par de nombreuses associations, n'apparaissent pas évidents !

En revanche, la vision économique et budgétaire à court terme n'échappe à personne !

Rappelons que des milliers de ménages sont reconnus prioritaires par les commissions « DALO » et que, faute de logements sociaux disponibles, ceux-ci n'accèdent toujours pas à leurs propres logements.

Soulignons également, que de très nombreuses places d'hébergement sont occupées par des personnes et des ménages en situation d'accéder à leur propre logement. Elles n'y sont maintenues que faute de logements sociaux disponibles.

La refonte de l'hébergement, la mise en place des SIAO, les impératifs budgétaires mettent à mal les associations. Les concertations préliminaires de tous les acteurs, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, ministères, associations, collectifs de citoyens n'ont pas été mises en œuvre. La construction préalable d'offres de logements sociaux, l'élaboration d'une politique sociale et sanitaire n'ont pas été engagées.

Alors, avec l'ensemble de nos partenaires associatifs, nous réaffirmons que nous revendiquons une politique qui vise d'abord le logement, d'abord une vraie politique sanitaire et sociale, d'abord un réel maillage de tous les secteurs sanitaires et sociaux.

Nous pourrions ensuite, refondre la politique de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes à la rue ou en danger de l'être.

Déconstruire n'est pas construire !!!

La facture sociale que nous aurons à payer dans la prochaine décennie, risque fort de réduire à néant tous nos espoirs de cohésion sociale.

Nous sommes clairement et fondamentalement opposés à la mise en œuvre d'une politique dont la visée économique et budgétaire à court terme en est la première, voire la seule priorité.

Nous nous situons dans une dynamique exigeante de partenariat avec les pouvoirs publics pour élaborer une politique humaine, humaniste, solidaire et sociale.

Nous sommes pour une citoyenneté partagée par tous.

Ces engagements supposent une volonté politique de concertation, de partage, de consensus et de co-construction. ■

Philippe MARTEL
Président d'IL93

Un exemple de
logements sociaux
et étudiants se
construisant
à Aubervilliers,
livrable juillet 2010.





Housing First, à l'épreuve de l'expérimentation :

En nous engageant résolument dans le programme Housing first, nous voulons marquer notre attachement au travail partenarial et vérifier notre postulat selon lequel l'avenir du secteur de l'hébergement passe par un changement de posture des acteurs.

Prendre en charge
des personnes à la rue
ayant des problèmes
psychiques...

Des acteurs qui doivent pouvoir offrir un plateau technique de services qui s'organise autour de la personne dans un logement durable, a contrario du système actuel qui impose au bénéficiaire de s'adapter aux propositions à rallonge que nous lui proposons.

Le premier mérite de Housing first est la sortie d'un système qui ramène trop souvent au point de départ ceux qui ne se plient pas aux règles : trop violent, trop alcoolique, trop fou implique trop souvent l'exclusion voir le "blacklistage". Ensuite, le programme met en œuvre une dynamique partenariale puisque les intervenants prendront en charge des personnes à la rue souffrant de problèmes psychiques et d'addictions repérés par les équipes psy-précarité. Une occasion unique de mettre en avant tous les métiers de l'association, du travail de rue à l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, le programme expérimental de cent places mis en œuvre dans quatre territoires pilotes en France dont Paris, s'appuiera sur les ressources locales mobilisant les acteurs médico-sociaux comme les équipements sociaux et culturels.

Issu d'un programme anglo-saxon, Housing first est avant tout une étude comparative entre les cent personnes intégrées au programme et cent autres suivies de manière usuelle. Le pari étant de voir quel groupe obtient les meilleurs résultats en terme d'insertion.





⇒ Les sceptiques diront que cette expérience a déjà été tentée, avec les appartements communautaires de la psychiatrie dans les années 1980 par exemple. Ils ont en partie raison mais la vraie nouveauté de Housing first est le plateau technique proposé et les moyens réellement alloués pour un accompagnement 24h/24. Par ailleurs, les personnes resteront dans le logement à l'issue de l'expérience. C'est d'ailleurs là un point de blocage puisqu'il faut, à Paris, trouver ces logements. Bien souvent titulaires du RSA ou de l'AAH les personnes ne pourront que rarement assumer un loyer privé à Paris, c'est donc le parc social qui devra être mis à contribution.

Si l'expérience se révèle positive nous

aurons démontré que dès lors qu'on installe les personnes dans un logement et qu'on leur offre un accompagnement réellement adapté le travail de réinsertion fonctionne. Telles seront aussi les conditions de la réussite du programme Logement d'abord.



Peinture murale illustrant des troubles psychologiques.

Dans tous les cas, et même si Housing First fonctionne, des filets de sécurité devront être conservés au niveau des territoires, pour permettre l'accueil inconditionnel et le droit au recommencement de ceux qui échoueraient pour des raisons diverses.

L'expérience de Housing First est donc selon nous l'occasion de mettre en place un « labo » partenarial innovant. ■

Éric PLIEZ / Directeur Général Association Aurore

“ La vraie nouveauté de Housing first est le plateau technique proposé... ”

Du “Housing First” au “Logement d'abord”

DÉFINITION :

Il n'existe aucune conception universellement partagée du “logement d'abord” mais plutôt :

- un programme de référence : Pathways to housing, mené aux Etats-Unis depuis les années 1990, qui s'adresse exclusivement à des personnes souffrant de troubles psychiques ou d'addiction ;
- des expériences qui s'en inspirent, notamment des programmes adaptés en Europe depuis les années 2000 (Royaume Uni, Finlande, Irlande, Norvège, Portugal, Danemark...)

Les quatre principes structurants :

- le logement comme pré-requis
- les personnes présentant les besoins d'accompagnement les plus complexes peuvent accéder directement à un logement
- la liberté de choix pour les personnes accueillies
- des services d'accompagnement pluridisciplinaires et intensifs

Éric LEMERCIER / SIAO 93



Accès au logement : un droit pour l'usager,

“L'ambivalence du départ vers l'autonomie”. **pas une finalité**

Le relogement pour des jeunes femmes ayant eu un parcours d'hébergement en CME parfois sur plusieurs années, c'est avant tout, bien sûr, une victoire. Si ce n'est pas explicitement une mission des CME, tout comme l'insertion professionnelle, cela le devient pourtant tacitement, dans la mesure où une fin de prise en charge en CME sans relogement équivaut presque invariablement à un retour dans la précarité pour la famille, dans la mesure où aucune structure n'est prévue pour assurer le relais, faute de place. D'où un enjeu de taille pour les résidentes comme pour les institutions.

L'annonce d'un relogement est donc toujours, dans un premier temps, vécue comme une réussite et une joie, aussi bien par les femmes « sortantes » que par les travailleurs sociaux. C'est l'aboutissement d'un plus ou moins long parcours marqué par l'errance et la précarité. Mais la demande de logement n'est pas toujours aussi claire pour ces femmes. Comme le dit une jeune femme hébergée en Centre mères - enfants : « je me dis : je vais avoir un appartement, mais pas je vais quitter... »

À ce premier mouvement d'euphorie succèdent donc généralement le stress et l'angoisse qui prennent

**Un logement,
l'aboutissement
d'un parcours
parfois plus
que cahoteux.**

racines sur des éléments concrets, comme la taille de l'appartement, sa situation géographique par rapport au lieu de travail, aux repères posés pendant le temps de l'hébergement, le changement d'école ou la nécessité de retrouver un autre mode de garde pour les enfants d'âge préscolaire, ainsi que le montage et le coût financier (demandes d'aides à la CAF et coût pouvant mettre en péril l'équilibre budgétaire de la famille) et les difficultés liées à une nouvelle

adaptation, par rapport à l'organisation de la mère d'une part, aux difficultés de réinvestir une autre personne d'autre part.

À ces éléments concrets s'ajoutent d'autres sources d'angoisse, plus implicites. En effet, ces jeunes femmes n'ont jamais été en situation de locataire autonome, ni n'ont jamais vécu seules, qui plus est dans une nouvelle configuration familiale du fait de la naissance d'un ou plusieurs enfants.

Se pose alors la question de la séparation d'avec l'institution et les travailleurs sociaux pour lesquels elles nourrissent des sentiments et des liens ambivalents, entre rejet et confiance, entre agressivité et lâcher-prise, mais qui constituent en tout état de cause des repères sur lesquels elles ont pu s'appuyer pour donner ➡





Les crèches familiales où les enfants sont accueillis.

⇒ sens, remettre un cap à leur parcours chaotique semé de ruptures. Le CME s'est posé de façon parfois inattendue pour elles, comme une suppléance à un lien familial et social en délitement. Cette parenthèse plus ou moins longue en institution, ce temps de l'hébergement est ce qui leur a permis de construire, ou reconstruire ces liens mis à mal, à un moment où l'urgence et la survie matérielle et psychique perturbaient leur rapport à l'autre et leur ancrage au temps.

Le relogement donc, constitue une victoire sur la précarité et la galère mais il est aussi synonyme d'une nouvelle séparation et il est parfois nécessaire pour ces jeunes femmes de conflictualiser leur rapport à l'institution au moment du départ, pour tenter d'échapper à ce vécu douloureux d'un lien qui va nécessairement se transformer. Notre travail consiste alors à les accompagner non seulement pour « réussir » leur entrée dans le logement et dans ce nouveau statut de locataire, mais aussi pour les aider à franchir la porte de l'institution en formalisant cet au revoir, qui est si important pour elles et pour leurs enfants.

Pour illustrer cette problématique du vécu des femmes sortantes, au-delà des difficultés techniques liées au relogement, je donnerai l'exemple d'Aminata (dont j'ai changé le prénom), hébergée en CME à Bobigny : après plus de dix-huit mois d'hébergement et un CDI, elle se voit proposer un appartement à Aubervilliers.

Au moment de la visite, à laquelle nous assistons comme travailleurs sociaux pour contenir précisément, les mouvements d'angoisse et cette inévitable déception liée à la confrontation au réel, Aminata montre une mine déconfite, qui me paraît quelque peu incongrue alors qu'elle attend ce moment depuis presque deux ans. Elle se plaint du mauvais agencement, de la distance par rapport à son travail... Elle lance même qu'elle va refuser le logement. Panique du travailleur social qui sait le prix d'un refus... Il s'agit alors, pour nous, de réintroduire des éléments de réalité, de dédramatiser, de mettre des mots sur ce qui est vraiment difficile. Finalement, tous les arguments négatifs tombent les uns après les autres. Aminata se prépare à entrer dans l'appartement, et s'en montre très satisfaite... jusqu'à ce que nous apprenions que l'appartement ne sera pas loué pour des problèmes de suspicion de présence d'amiante ! Par chance, l'erreur venant du bailleur, il propose un autre appartement pour la famille quinze jours plus tard. Aminata gère les formalités administratives de façon très autonome, elle semble prête à partir dans son logement.

Pourtant, une seconde source de tension émerge. Elle se fixe autour du départ de sa fille de la crèche familiale où elle est accueillie depuis plus d'un an chez une assistante maternelle. Le fonctionnement de la crèche pose la possibilité pour les résidentes qui quittent le centre de bénéficier de trois mois d'accueil après le départ (lorsque la famille est relogée dans une autre commune que Bobigny) ceci pour permettre une transition en douceur et des relais adaptés mis en place par, et avec, les travailleurs sociaux. Il y a également la proposition faite à la famille de pouvoir être en relation avec son référent du CME pendant trois mois, pour faciliter ces relais vers d'autres services de secteur si besoin, notamment pour la mise en place d'un ASLL, d'un relais vers une assistante sociale de secteur lorsque la famille est demandeuse.

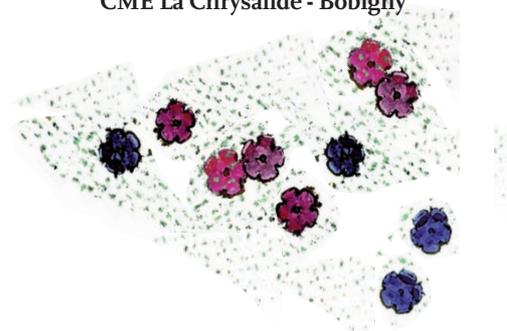
Aminata supporte alors très mal le relais qui est proposé vers une assistante maternelle ayant accueillie sa fille pendant les congés de l'assistante maternelle - référente (ceci pour des raisons d'organisation liées au service). Pourtant, elle sait que l'accueil de sa fille

s'est très bien passé chez cette dame. Elle retire alors sa fille du jour au lendemain, choisissant de la mettre en garde chez ses parents avec qui elle a renoué des liens récents (notamment son père). Le personnel de la crèche propose systématiquement pour ces temps de départ des enfants des rituels pour se dire au revoir, à travers un goûter chez l'assistante maternelle et la remise d'un album photos relatant les temps forts de cet accueil. Dans un premier temps, Aminata coupe tout lien, empêchant sa fille de bénéficier de ce rituel de séparation. Quelques semaines plus tard, lors d'un entretien téléphonique elle se montre plus apaisée et semble prendre conscience de l'importance pour elle et sa fille de prendre un temps avec l'assistante maternelle ; elle décide de formaliser cet au revoir en allant rendre visite à l'assistante maternelle, ce qu'elle fera la semaine suivante... Nous pouvons imaginer que le fait d'avoir pris le temps de se poser dans son nouvel environnement, d'avoir mesuré qu'elle avait la capacité de gérer par elle-même et de voir que les choses se mettaient en place progressivement, ait permis cette prise de recul.

En conclusion, nous voyons l'intérêt pour ces femmes, avec leurs enfants, qu'elles puissent bénéficier d'une attention et d'un accompagnement tout particulier pour concrétiser leurs acquis, leurs capacités et leur confiance en elle dans le fait de pouvoir vivre de façon autonome et de poser de nouveaux repères.

Dans « l'après relogement » il nous faut accepter aussi, en tant qu'institution, que la suite de leur parcours ne nous appartient plus, le relogement n'étant pas une finalité pour ces femmes. Il nous reste à leur faire confiance pour la suite de leur chemin de vie... ■

Morgane JAAFAR
Éducatrice de Jeunes Enfants
CME La Chrysalide - Bobigny





“Bref entretien avec un père et sa fille autour de la représentation qu’ils se font du logement”.

Le logement, la base de tout !

NOUS LES RENCONTRONS DANS UN FASTFOOD DURANT LA POSE DÉJEUNER DE MONSIEUR.



la proposition d’un logement que dites-vous ?

« *Oui je n’hésite pas* »

Pourquoi et que signifie pour vous avoir un logement ?

« *C’est la base de tout la stabilité. Si on n’est pas stable rien ne va. Pour mon enfant, si elle n’est pas bien dans sa tête à force de courir à droite à gauche, ce n’est pas facile.* »

Vous dites que le logement signifie la stabilité. Qu’est-ce que la stabilité ?

« *Etre bien dans sa tête, sinon rien ne va, ce n’est pas une vie de rechercher toujours un toit pour dormir. Sans un toit nous ne sommes jamais tranquilles.* »

Qu’est-ce que la tranquillité d’un logement peut vous apporter ?

« *C’est une sécurité pour mon enfant et j’ai peur qu’elle ne tombe malade avec tous ces déplacements dans des lieux parfois sales. Si on a un logement on peut penser à l’avenir. Si on n’a pas de logement on ne voit rien, il n’y a pas d’avenir. On a peur tous les jours, dès qu’on pense qu’on peut se poser il faut déjà partir.* »

Je continue à demander ce qu’un logement peut apporter de plus qu’il n’a pas et comment définit-il un logement ?

« *C’est la base de tout, je n’y pense pas pour le moment car je suis bloqué. Le jour où j’aurais un logement, peut-être que je pourrais avoir les mots pour le décrire, mais aujourd’hui je n’ai pas d’espoir. Je n’ai pas de mots pour le moment pour décrire ce que signifie un logement.* » ■

L’émotion le submerge... Fin de l’entretien.

Propos d’Hafsia KHALBOUS
Éducatrice Spécialisée / CEFR

Mutualisation

DES SERVICES MUTUALISÉS POUR LES ASSOCIATIONS

Depuis la fin de l'année 2010, C2DI 93 et IL93 se sont inscrites dans une démarche de réflexion et d'étude visant la création d'une structure orientée vers les besoins identifiés des associations de leurs réseaux.

Le choix d'un statut commercial semblerait le mieux adapté aux activités que nous souhaitons développer. Celui-ci permet en effet une totale compatibilité avec les contraintes administratives et comptables et avec le régime fiscal afférent aux offres de services payants que nous souhaitons proposer.

Les activités que nous imaginons développer dans un premier temps concernent :

- la communication écrite sous toutes ses formes (édition de plaquettes, parution de bulletins associatifs, newsletters, supports événementiels, ...)
- l'installation et la maintenance réseau,
- la création, la maintenance et la mise à jour de sites internet,
- les travaux de second œuvre,
- le nettoyage de locaux,
- les menus déménagements et transports.

1) Nos engagements

Spécifiquement orientée vers le service aux associations, cette nouvelle structure se veut réactive et à l'écoute de vos besoins spécifiques. Capable de concurrencer les entreprises du secteur privé marchand, nos objectifs seront également d'offrir des services réactifs qualifiés et performants.

Nous nous engageons dans le cadre d'un contrat éthique à ne pas nuire à nos partenaires et amis de l'IAE par des pratiques concurrentielles déloyales.

Œuvrant au cœur du tissu associatif, nous visons également l'intégration et l'insertion des usagers des associations partenaires. Nous nous engageons à favoriser l'émergence d'un lieu de formation et d'intégration des usagers de nos associations en vue d'une intégration durable sur le marché du travail en proposant notamment :

- Des contrats de professionnalisation
- Des contrats d'apprentissage
- Des formations en alternance

Nous nous engageons à vous proposer d'être directement en capacité de répondre aux besoins que vous exprimerez ou de vous apporter la meilleure réponse en termes de tarif et de qualité que nous aurons pu négocier pour vous grâce à la convergence de vos demandes mutualisées.

2) Vos engagements, vos adhésions

Même si ces points ne sont à ce jour pas encore finalisés, deux formules paraissent se dégager de nos échanges et consultations :

- Votre association est une abonnée et bénéficie d'un forfait de prestations convenu dans un contrat explicite et circonstancié,
- Votre association ne désire pas être abonnée mais souhaite utiliser



Mutualisation

DES SERVICES MUTUALISÉS POUR LES ASSOCIATIONS

⇒ **ponctuellement les prestations proposées pour ce nouveau dispositif. Nous étudions vos besoins, vous proposons un diagnostic, nos solutions, nos prestations et un devis détaillé et circonstancié.**

Le statut d'abonné outre les engagements tarifaires qu'il comportera, donnera priorité

quant à la réactivité et à la mise en œuvre des prestations sollicitées.

Les statuts ci-dessus présentés seront accessibles à toute association y compris celles non-adhérentes à nos réseaux.

C'est votre engagement à utiliser prioritairement nos offres de service qui fera de ce dispositif un réel outil mutualisé et concurrentiel. ■ **Philippe MARTEL**

93 GAEJ

GROUPEMENT D'AIDE ÉDUCATIVE AUX JEUNES



COMPOSITION :

Trois associations, Concorde, La Sauvegarde de l'Enfance, Devenir et le Centre départemental Enfance Familles de Seine-Saint-Denis. D'autres associations rejoindront le GAEJ après la phase de démarrage.

CONSTATS :

Les accueils des jeunes demandent un accompagnement collectif au sein de chaque institution ainsi qu'entre chacune d'elles.

OBJECTIFS ET MISSIONS :

- Une mise à disposition de personnel pour les foyers prenant en charge les jeunes, soit pour renforcer les équipes, soit pour permettre un accompagnement quasi individualisé du jeune dans ou hors l'établissement,
- Une mise en commun des moyens des différentes associations pour la prise en charge du jeune et une certaine expertise.
- Une veille éducative en lien avec l'établissement d'accueil.

RESSOURCES HUMAINES MUTUALISÉES :

- Un directeur,
- Un secrétaire,
- Huit ETP éducatifs au sens large en CDI plus des CDD.

MOYENS PARTAGÉS :

- Bureaux, véhicules.

FINANCEMENT :

- Un budget de 600 000€ pour le démarrage en 1^{ère} année, alloué par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de la Seine-Saint-Denis dans le cadre d'une convention triennale d'objectifs et de moyens. ■

Propos recueillis par **Amandine BELLET**
auprès de **Bernard MOULIN** Directeur général
association **Devenir**

Mutualisation

PROJET
DES SERVICES MUTUALISÉS POUR
LES ASSOCIATIONS
PROJET

Empreintes : Un GCSMS



Un groupement à l'initiative de quatre associations :
la Maison du Pain (93 et 77), Se loger pour vivre 77, PHARE 77 (Pour l'hébergement l'accueil et la réinsertion) et le CDAH 77 (Comité départemental pour l'accueil et l'hébergement).

Le GCSMS, groupement coopératif social et médico social, permet à ses membres d'organiser et de formaliser la coopération et le partenariat.

Les objectifs et missions :

- exercer des activités dans les domaines de l'action sociale ou médico-sociale.
- créer ou gérer des équipements ou des services d'intérêt commun ou des systèmes d'information nécessaires aux activités des membres
- permettre les interventions communes des professionnels salariés et associés.
- exercer directement les missions et prestations des établissements et services.

Les dispositifs mutualisés par Empreintes :

- deux services d'hébergement d'urgence
- un service d'hébergement de stabilisation
- quatre services d'hébergement long séjour
- cinq prestations d'hébergement spécialisées autour des problèmes à destination de femmes avec enfants de moins de trois ans.
- un service de permanences d'accueil anonyme et gratuit pour personnes en souffrance psychique
- trois services d'ASLL

De bons échanges pour favoriser la coopération et le partenariat dans le cadre de l'hébergement, pour une bonne insertion.

- un service de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale
- un service d'hébergement thérapeutique
- de l'intermédiation locative

En résumé :

- plus de 346 places d'hébergement
- 300 familles suivies dans le parc locatif public et privé
- 125 salariés qualifiés au service des publics en situation précaire.

Les perspectives :

Les actions d'Empreintes seront renforcées par la création d'un pôle « ingénierie et développement » afin de renforcer ses capacités d'expertise et de recherche de prestations au service des populations en situation d'exclusion. ■

Propos recueillis par Amandine BELLET
auprès de Patrice FLEURY
directeur de la Maison du Pain à Pantin





Le droit des usagers dans la vie collective

Nous dispensons, au sein du CHRS de la Cité Myriam, une prise en charge à caractère collectif du point de vue de l'hébergement, de la restauration, des équipements sanitaires, de la salle de loisirs et de la véranda. L'accompagnement socio-éducatif est individualisé et contractualisé. Notre pratique et nos réflexions nous ont conduits à nous questionner sur notre approche du collectif. Quelle est notre place de travailleur social dans ce collectif ? Quelles sont nos interactions pédagogiques avec lui ? Quelle place laisse-t-on à la parole portée par le groupe d'hébergés ?

Les problématiques liées au quotidien et au partage d'espaces communs sont généralement évoquées par les usagers lors de l'entretien avec le travailleur social référent – donc sous une forme individualisée – voire rapportées également en réunion d'équipe en l'absence de l'intéressé.

Du fait de l'individualisation de l'information amenée par le résident, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas de considération plus élaborée de cette parole. Pour y répondre, nous n'avions pas de champ d'action adapté prenant en compte toute la complexité du fonctionnement inhérent à de tels lieux de vie. Lorsque le collectif est abordé, que ce soit par les résidents ou les travailleurs sociaux, en

général il l'est sous la forme du non respect du règlement, de l'interdiction, de la sanction.

Il n'était que trop peu organisé de rencontres collectives entre les résidents et les salariés (la direction, les travailleurs sociaux). Pourquoi ? Faute de temps ? Faute de prétexte ? Si aucune demande n'est formulée, pas de rencontre ? Nous estimions un besoin de recentrer sur l'intérieur du CHRS, les interactions multiples entre les hébergés.

Afin de pouvoir appréhender au mieux ce collectif, tout en étant

le plus proche et le plus respectueux de la loi de 2002 sur la place des usagers au cœur des dispositifs, nous avons proposé un espace et un temps de rencontre avec les personnes accueillies que nous avons appelé : **« les Rencontres du Mardi »** : L'objectif est de favoriser la parole des résidents sur la vie quotidienne et collective. Qu'ils ne se sentent pas censurés par notre présence et notre fonction habituelle. Il faut qu'ils se sentent libres de s'exprimer, dans un espace et un temps propice à cela, un droit et un encouragement à l'expression !

Nous devons également nous placer dans une position différente et, à des moments opportuns, afin de considérer, de ressentir (tout en gardant notre place) le fonctionnement du collectif et les individus qui le composent.

L'équipe éducative du CHRS est intéressée à rencontrer d'autres professionnels de terrain pour échanger sur les usages auprès des collectifs. ■

Victor LEBAS,
éducateur spécialisé
Cyril MENIN, assistant social
CHRS Cité Myriam

“Le collectif est une sorte de miroir de notre pratique, un collectif « mort », « absent » ou alors « vivant », « agité » est aussi influencé par notre interaction envers le groupe”.

La communication envers ce collectif est une composante fondamentale. Si l'on communique avec les bons supports et les bons outils, si l'on diffuse largement les informations, nous pourrions alors mesurer l'importance de notre considération institutionnelle envers le collectif du CHRS.

Lorsque les personnes sont inscrites, intégrées dans le fonctionnement, cela limite les risques de maltraitance inconsciente (et consciente) de la part de l'institution, sur les individualités en difficulté.

La nécessité de favoriser l'expression et de l'encourager, peut se faire au travers d'un conseil de la vie sociale ou de toute autre forme de groupes d'expression.

Le collectif est une sorte de miroir de notre pratique, un collectif « mort », « absent » ou alors « vivant », « agité » est aussi influencé par notre interaction envers le groupe.



World Cup 2011

Coupe du monde de foot des sans-abris



Un événement important pour les joueuses de l'équipe de France.



Du 21 au 28 août s'est déroulée la neuvième édition de la Homeless World Cup. Cette compétition s'est passée chez nous, en France, dans la plus belle capitale du

monde sous la bienveillance de la Dame de Fer ! Pour la plupart d'entre nous cet événement était encore inconnu. Le fait que cela se passe en France a permis de créer et de mettre dans le bain de cette compétition, la toute première équipe de France féminine. Celle-ci a vu le jour vers le mois de mai et de jour en jour, de semaine en semaine et de mois en mois, cette équipe avait déjà un esprit de famille.

Du 21 au 28 août 2011 s'est déroulée la neuvième édition de la Homeless World Cup avec la toute première équipe féminine de France.

Présentation des Équipes dans cette coupe du monde.

personne. Qu'on regarde toutes dans le même sens quand l'équipe se déplace, et quand chacune expose sa motivation, on l'écoute d'une même oreille.

L'exclusion est un mot large, que ce soit dans la recherche d'un logement, d'un travail, de notre situation administrative ou de notre origine. Le sentiment du mot reste fort et dur à accepter. Car tout a un lien, lorsque l'on se présente pour démarcher sans papier il n'y a pas de travail, pas



Des filles de tous âges, de nationalités différentes et de vécus plus ou moins lourds, se sont liées naturellement. L'accueil, le soutien et la complicité entre nous se sont faits aisément.

Un seul but, faire passer un message fort sur l'exclusion de chacune d'entre nous.

Ensemble nous nous sommes construites pour que cette équipe devienne une seule et même

de travail il n'y a pas de logement et pas de logement c'est un rejet qui nous envoie de droite à gauche et qui nous met dans une précarité sans issue de secours.

Or l'équipe de France féminine, n'entend pas se soumettre à ce fonctionnement et s'avouer à y être condamnée, notre force a été de se dire que nous ne sommes pas des faibles ! Cette force est ➔

World Cup 2011

⇒ tout simplement synonyme d'envie et de gagne. La Homeless World Cup est notre scène d'une semaine ! Et c'est à nous de jouer. Dans les deux sens du mot. De un, par un sport mondialement connu où un simple ballon rond développe une solidarité d'équipe et de tout un public. De deux, nous jouons pour la défense d'une cause qui, en 2011, n'a toujours pas trouvé de solution évolutive et concrète.

C'est pour cela que nous nous sommes engagées à représenter la France, nous les jeunes, à faire passer le message pour ces personnes qui n'ont plus la force car, s'il n'y a pas de réaction de notre part, la future génération n'est pas assurée d'avoir un avenir plus prometteur, le manque d'attention fera que leur talent ne sera pas exploité.

Cette vision des choses, toutes les filles de l'équipe la partagent, le constat s'est fait à chaque entraînement, à chaque rassemblement. Une belle démonstration de rigueur, de discipline, de joie, d'encouragement, d'entraide... qui a contaminé toute l'équipe de France féminine. Elle qui a répondu présente le jour J !

La cohésion du groupe est due au foot, elle a été notre base, la première pierre posée sur laquelle nous nous sommes appuyées. Pour nous, sans ce sport, la solidarité aurait été d'une valeur différente que celle représentée par ce jeu d'équipe. La plupart d'entre nous supportent un club en particulier et a son modèle personnel. Celles qui se sont initiées à ce sport avec beaucoup d'intérêt et une soif d'apprendre, ont compris à travers la logique du foot qu'elles ne pouvaient que s'amuser ! Ce sport est magique, il nous vide la tête et fait naître d'autres ambiances plus enfantines comme se « chamber » entre co-équipières. Nous avons un respect pour le ballon rond qui a la puissance de faire passer tout message et montre qu'avec un rien on peut réunir tout un peuple. En pratiquant ce jeu qui a été développé mentalement et préparé physiquement, nous avons prouvé que quand on veut on peut mener à bien son engagement avec la volonté de s'en sortir. ⚽

Djahida, capitaine de l'équipe de France féminine de foot,
propos recueillis par : Michèle DREYFRUS
chef de service,
association ALJM
Photos : Michèle DREYFRUS

Équipe
de France
féminine en
action.





À L'ATTENTION DES MEMBRES DU RÉSEAU INTERLOGEMENT93

Interlogement93



Interlogement93 décide aujourd'hui de faire évoluer son outil internet, afin de proposer aux publics ainsi qu'aux membres de son réseau, une interface interactive et fonctionnelle.

Pour mener à bien cette mission, nous sollicitons votre aide afin que vous puissiez apporter vos suggestions quant au contenu de ce site.

Nous vous avons d'ores et déjà fait parvenir les documents à remplir par mail. Dans le cas où vous ne les auriez pas reçus, vous pouvez nous les demander à l'adresse ci-dessous.

NB : Nous profitons de cette sollicitation pour vous présenter une nouvelle déclinaison du logo d'Interlogement93, vos remarques sont les bienvenues.

Commission Communication :

Tel : 01 41 58 61 48

Fax : 01 41 58 61 46

Amandine.bellet@interlogement93.net



Réseau

115

Habitat

SIAO

